

## Fonction publique fédérale : Une gifle pour le dialogue social

**C'est par la presse que vendredi dernier, le 12 février 2021, les syndicats de la fonction publique fédérale ont appris, à leur grand étonnement, que le gouvernement avait décidé d'augmenter l'indemnité liée au télétravail des fonctionnaires fédéraux à 40 euros. Décision prise unilatéralement sans concertation avec les syndicats. Hier, le 17 février 2021, le représentant de la Ministre a été interpellé au Comité B. Le front commun syndical considère que les engagements pris n'ont pas été respectés et demande que la Ministre De Sutter vienne elle-même s'exprimer au comité de négociation. Les discussions au sein des groupes de travail sont suspendues dans l'attente.**

Un montant de 40 euros pourrait paraître une bonne décision, mais ne l'est pas finalement et ce, pour plusieurs raisons.

Premièrement, parce que le montant octroyé est loin de couvrir les frais supplémentaires liés au télétravail qui s'effectue parfois jusqu'à 5 jours par semaine. Frais que les administrations, faut-il le rappeler, ne doivent plus supporter. Compte tenu que près de 85% du personnel est en télétravail depuis mars 2020, les administrations ont réalisé des économies non négligeables, alors même que les télétravailleurs devaient supporter une augmentation de leurs frais.

Ensuite, parce que le 27 janvier 2021 s'est tenu un groupe de travail composé de représentants des syndicats, de l'administration et du cabinet De Sutter dont les discussions avaient abouti à un consensus différent sur la même question. Le cabinet devait encore faire parvenir aux syndicats une proposition chiffrée avant de finaliser ce dossier.

Enfin, parce que la décision du gouvernement a été prise sans concertation ni négociation avec les syndicats.

Or, ce montant de 40 euros ne couvre pas la situation passée (elle ne sera versée qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021) et rien n'est prévu pour les membres du personnel qui ont assumé, sur le terrain, les missions essentielles dont ils étaient chargés !

Prendre l'initiative d'entamer des discussions sur le télétravail entre partenaires sociaux, s'engager à présenter à ces mêmes partenaires sociaux une proposition tenant compte des résultats de ces discussions, pour finalement laisser le gouvernement fixer unilatéralement un montant beaucoup trop bas qui ne tient pas compte du consensus dégagé au sein du groupe de travail constitue pour nous un abus de confiance !

Nous attendons un peu plus de respect pour le personnel des administrations publiques fédérales, considéré comme du personnel essentiel pour la continuité du service au citoyen.

En front commun, les organisations syndicales ont demandé que la Ministre De Sutter vienne elle-même expliquer lors d'un prochain Comité B les raisons pour lesquelles elle s'est permise de piétiner ainsi le dialogue social qui, d'après ses propres déclarations, est si important. Nous n'avons visiblement pas la même définition du dialogue social.

Etant donné le peu de considération accordée aux discussions menées au sein des groupes de travail, nous avons décidé de ne plus y participer et attendons de la Ministre qu'elle éclaire la façon dont elle envisage, à l'avenir, l'organisation pratique du dialogue social.

Personnes de contacts :

Pour le SLFP : Stefaan Slaghmuylder (0476 30 86 89)

Pour la CSC Services publics : Silvana Bossio (0477 90 01 20)

Pour la CGSP : Grégory Wallez (0477 38 73 00)